

#108
nov/déc
2014



LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL

www.lesmolieres.fr



Jean Jaurès

**EXPOSITION
CONFÉRENCE
THÉÂTRE
2-11 DÉCEMBRE**

- **SANTÉ** : réflexions autour des Assises Départementales en Essonne
- **COOPÉRATION INTERCOMMUNALE** : les enjeux du S.R.C.I.
- **RÉNOVER MALIN** : initiatives pour la transition énergétique

4-6 Retour sur images8-11 COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE12-15 **DOSSIER SANTÉ**16-17 AGENDA DÉTACHABLE20-21 **COOPÉRATION INTERCOMMUNALE**22 Ils font le village...23 Les papilles d'or du Chat botté24-25 TRAVAUX26 **RÉNOVER MALIN**28 Partenariat avec le TSQY30 Mots croisés
LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL www.lesmolières.fr

Directeur de la publication : **Yvan LUBRANESKI**
 Conseillère municipale déléguée à la communication : **Florence HANNA**
 Impression : Grenier / Photos : **Jean-Luc SER**
 Secrétariat de rédaction : **Laura BAUM**

Ont participé à ce numéro :

Sylvie TRÉHIN, Marc PRABONNAUD, Stéphane MIOT, Hugo DA COSTA,
 Alexandre VABRE, Élisabeth LE BOULANGER, Élisabeth ROUX, Pierre PRUNETTA,
 Hélène POUZOULLIC, Cécile BRINDEJONC, Françoise BEZAIN, Claude GUILLEMIN,
 et celles et ceux que nous aurions oubliés : d'avance merci aussi à eux.

N°108 - N°ISSN (en cours)

Imprimé sur papier recyclé

NORMES APPLIQUÉES

ISO 14001

Imprim'vert

Print'environnement

FSC

PEFC France.

Le city-stade, un nouvel équipement de loisirs



Construire et prendre soin de notre village

La nouvelle équipe municipale a maintenant pris ses marques, rode son organisation et travaille sur ses engagements pour les tenir.

Les efforts humains et financiers sont tous dirigés dans le même sens : **faire que nous vivions mieux dans notre village**, quels que soient nos âges et nos envies.

De l'entretien général aux nouvelles réalisations et initiatives, nous essayons de **mobiliser les compétences** de chaque élu, et d'entraîner les agents municipaux dans cette démarche volontaire.

En même temps, il s'agit de favoriser la convivialité, le dialogue et la connaissance de chacun.

La taille de notre village doit nous permettre de tous nous parler et progresser ensemble.

La remarquable mobilisation pour la commémoration du 11 novembre témoigne de cette capacité à nous unir.

Cet **esprit de village**, mais aussi le **respect** et le civisme, nécessitent des efforts continus et nous sommes déterminés.

Cela passe par des discussions avec tous, les plus âgés et les plus jeunes. C'est beaucoup de temps, mais j'estime que ça en vaut la peine et c'est en

tous cas ma conception du rôle des élus. Nous avons besoin de cette **proximité** et de cette compréhension mutuelle.

À la veille des fêtes, nous souhaitons rappeler, notamment à nos aînés, qu'il faut être vigilants quant aux démarchages à domicile. Si vous avez un doute, nous sommes à votre disposition pour vous aider.

Le Conseil municipal a par ailleurs voté une délibération permettant une conciliation et un rappel à l'ordre en mairie pour certains cas de dégradations avec auteur identifié. C'est l'occasion de rappeler que nous serons **intransigeants avec les auteurs de dégradations**. Les efforts de toute une communauté pour construire un avenir réclament dans le même temps des sanctions pour ceux qui ne respectent pas notre village.

En continuant dans cette voie, je suis certain que nous serons de plus en plus nombreux à **nous impliquer pour favoriser la solidarité et la convivialité** aux Molières.

Je me joins au Conseil municipal pour vous souhaiter d'excellentes fêtes,

Yvan LUBRANESKI
Maire des Molières





7 octobre, le Conseil des Sages

Réuni autour de Bernard Jullemier, son président, et Jean-Paul Gruffeille, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, le Conseil des Sages s'est fixé ses premiers **thèmes** :

- amélioration et développement des liaisons douces,
- valorisation des bois communaux,
- mise en place d'un réseau de vigilance avec la gendarmerie.

➔ retrouvez les comptes-rendus sur lesmolières.fr ou en mairie

12 octobre, Giorna dou Paï à Chevreuse

Parmi nos anciens des Molières, les familles descendant des carriers venus du **Piémont italien**, région de **Giaveno**, ont organisé leur traditionnelle et annuelle journée avec repas.

Constant Portigliatti et Robert Usseglio étaient heureux de présenter l'exposition au Maire des Molières, présent à cette manifestation.



8-9 novembre, marché gourmand & salon artisanal

Merci aux nombreux bénévoles qui ont fait de cette manifestation, au profit de la Caisse des Écoles, une vraie réussite. Merci aux habitués pour votre dévouement, et merci aux nouveaux bénévoles que nous avons été ravis d'accueillir. Nous serons heureux de vous retrouver lors du Loto de fin janvier.

Merci aux élus et aux membres du Comité des Fêtes pour leur présence et leur aide.

Merci aux commerçants qui se sont associés à la Caisse des Écoles : **l'épicerie « Entre la Poire et le Fromage »** a offert le vin chaud dont la recette est revenue intégralement à la Caisse des Écoles ; **le Centre Équestre des Molières** a offert la paille qui a permis à tous de garder les pieds au sec.

Les artisans et commerçants sont repartis ravis de l'accueil qui leur a été fait, et du petit moment convivial et simple en compagnie des bénévoles et des partenaires. Rendez-vous a été pris avec certains pour l'année prochaine ! Une augmentation de près de 5% des recettes nous engage à continuer sur cette lancée, avec à la fois plus d'exposants que les années précédentes, et des nouvelles recettes pour la Caisse des Écoles, grâce à la vente des sacs.

Stéphane MIOT
 Vice-Président de la Caisse des Écoles



15 novembre, nos aînés à la Ferme du bout des prés

Un peu plus de 90 convives, accompagnés par les membres du CCAS, ont pu profiter d'un repas en musique à l'auberge du bout des prés, à **Cernay**. Son fameux cochon rôti à la broche, la musique et l'humour de ses animateurs ont fait passer à tous un moment bien agréable entre moliérois.



15 novembre, « Les plus belles chansons de Jacques Demy et Michel Legrand » La Compagnie de la Cité et le Théâtre de Bligny invités au Paradou

Le Théâtre de Bligny a 80 ans et cet anniversaire est une occasion pour la Communauté de Communes du Pays de Limours de faire tourner ses artistes, faire découvrir leurs créations, apprendre sur l'histoire du théâtre.

Organisé par la CCPL pour les habitants de Boullay, Gometz la Ville et Les Molières, **ce moment fut aérien !**



23 novembre : Le Variétés Club de France aux Molières !

L'USM et son président, Hugo Da Costa, ont accueilli les stars du Variétés Club de France, lors d'une **journée sous le signe du soleil, du sport, de la convivialité et de la solidarité.** Matches et babyfoot géant, recettes au profit de la Caisse des Écoles, dons par chèques de 500 € au Foyer d'Accueil Médicalisé de la ferme de **La Lendemain**, d'une part, et à l'association **Les Tout-Petits**, d'autre part... Enfants et adultes ont passé un moment sportif, convivial et complice.



Restaurant **LE CHAT BOTTÉ**
Crêperie – Grill – Plats variés

2 salles
& terrasse d'été
Repas d'affaires,
baptêmes...



Tél. : 01 69 41 39 62
lechatbotte-restaurant.fr

Ouvert tous les jours
midi & soir



11 Grande rue
91470 Les Molières
Tél. : 09 81 78 13 99

Produits locaux et artisanaux

Fruits & légumes
Fromage à la coupe
Produits laitiers
Viande
Vente au détail

**BOULANGERIE
PÂTISSERIE
DES MOLIÈRES**

du mardi
au dimanche midi (13h) :
6h45-13h / 15h30-19h30

9, Grande Rue 91470
Les Molières

Tél. : 09 84 51 15 37

laboulangeriesdesmolières@gmx.fr



LA FERME D'ARMENON

**Chambres d'Hôtes
de Charme**

Les Molières
01 64 91 00 45

contact@lafermedarmenon.com
www.lafermedarmenon.com

POMPES FUNEBRES CANO

CHAMBRE FUNÉRAIRE
Transfert avant/après mise en bière
POMPES FUNEBRES

Organisation d'obsèques - Transport France et Etranger -
Crémation - Démarches administratives - Contrats obsèques

MARBRERIE

Construction de caveaux, monuments (fourniture et pose)
Travaux de marbrerie - Gravure

41 Route de Chartres
91470 LIMOURS
Tél : 01 64 91 24 83 - Fax 01 64 91 41 88
ludoviccano@yahoo.fr
Habilitation préfectorale : 12.91.141



Franck et Gabriel
10 place de la Mairie

01 60 12 69 92
contact@lesmolièrescycles.fr

une certaine idée du voyage

Votre voyage en direct avec nos partenaires locaux

Retrouvez-nous sur
www.uncertaineideeduvoyage.com

01 60 10 08 40
4 rue de la Croix Valentin - Les Molières

- Bhoutan
- Birmanie
- Bésil
- Inde
- Namibie
- Tanzanie
- Thaïlande

Millésime
Coiffure

11, Place de la Mairie 01 60 12 39 78

LES MOLIÈRES IMMOBILIER

Ventes – Locations – Estimations
Maisons – Terrains - Appartements

7, Place de la mairie 91470 LES MOLIÈRES
Tel : 01 60 12 21 58 Mobile : 06 82 27 05 32

lesmolièresimmobilier.fr
contact@lesmolièresimmobilier.fr

TAXIS

Mr. Luis De Sousa
4 rue de Boullay
91470 Les Molières

Toutes distances
Conventionné Sécurité Sociale
Transports personnels, professionnels et médicaux

06 09 61 36 15 01 60 12 52 99



La cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 a eu lieu dans la cour de l'école élémentaire. En effet, souvent méconnue des habitants, une **plaque commémorative 1914-1918** est fixée sous le préau depuis la construction de l'école. Elle a été donnée à la commune il y a fort longtemps...

Ainsi a-t-elle pu être mise en lumière à l'occasion de cette cérémonie. Plus de 200 personnes et enfants se sont ainsi recueillis, sans oublier l'énoncé de **nos morts pour la France**.

Les enfants de CM2 ont lu des textes et courriers de « poilus », et l'ensemble des classes ont chanté *La Marseillaise*.



Le lendemain mercredi matin, avant que la municipalité ne porte les gerbes au Monument aux Morts, **chaque professeur a emmené sa classe auprès de la plaque commémorative et des gerbes, afin de donner aux enfants une explication et un contenu pédagogique en lien avec la cérémonie.**

La municipalité a remercié l'ensemble des **associations d'anciens combattants** et des **portes-drapeaux**, qui ont accompagné avec bienveillance l'initiative d'**un village uni autour de ses disparus** dans le lieu même où la paix doit commencer à se construire.



Discours du Maire des Molières, M. Yvan LUBRANESKI, le 11 novembre 2014. *Seul le prononcé fait foi.*

« Nous sommes réunis ce jour pour commémorer ensemble l'armistice du 11 novembre 1918, mettant fin à la première guerre mondiale, qui, sur un peu plus de quatre années, reste encore aujourd'hui la plus grande boucherie que nous n'ayons connue.

Comme vous le savez, nous sommes entrés dans le centenaire de cette guerre. Par la lecture de textes de nos poilus, les enfants de la classe de CM2, que je remercie ainsi que leurs professeurs, ont ravivé leur mémoire.

Cent ans après le début de cette guerre, les quelques survivants qui n'étaient pas morts au combat se sont éteints les uns après les autres.

Les enfants, vous avez rallumé par votre voix leur lumière et leur message de détresse : le message de ceux qui sont emportés par ce que l'Humanité a de plus terrifiant.

Depuis la cour de récréation jusque dans la cour des grands de ce monde, la guerre est en nous.

Aussi, le devoir de l'Humanité est de construire collectivement les règles et les espaces qui permettront la fraternité universelle.

Construire une Humanité qui nous fera comprendre qu'atteindre l'autre c'est s'atteindre soit-même.

Cette construction, chers enfants, chers amis, elle est idéale, elle a besoin de vous car c'est un chantier permanent que les obscurs déconstruisent à coups de guerres et de terrorisme.

Des voix qui se levèrent en 1914 contre la guerre qui venait, inéluctable, nous nous souvenons de celle de Jean Jaurès, assassiné le 31 juillet 1914.

Aux Molières, nous lui consacrerons la première semaine du mois de décembre, et vous pourrez mieux le comprendre, mieux le connaître, et saisir son message universel et permanent. Dès le 2 décembre, vous découvrirez une exposition départementale qui prendra ses quartiers aux Molières, le 3 décembre, l'historien Serge Bianchi viendra nous éclairer et répondre à nos questions lors d'une conférence inaugurale, et le 6 décembre nous retrouverons Pierrette Dupoyet dans sa dernière création présentée au Festival d'Avignon cet été, intitulée : « Jaurès assassiné deux fois ».

Elle y interprète la femme de Jaurès, et à travers elle nous revivons son histoire.

C'est aussi ce qui nous amène ici, aujourd'hui, dans cette école et devant ce préau.

Mobilisés au front, les hommes ont laissé dans nos villages femmes et enfants.

Femmes qui ont rempli toutes les tâches pour nourrir les nôtres, enfants qui se sont bien souvent retrouvés sans père ou sans famille.

« Enfants de la Patrie » comme vous nous le chanterez bientôt, chères écolières et chers écoliers des Molières, nous sommes dans le sanctuaire qui cimente notre République.

Ici nous devons commencer à apprendre la paix et notre capacité collective à nous forger un destin animé par la fraternité.

C'est donc ici que nous commençons ce centenaire, après qu'avec l'aide de Bernard Jullemier et Charles-Édouard Platel, le 1er août dernier, vous avez pu entendre le tocsin retentir et nous rappeler la mobilisation générale.

Nous ne tournons pas le dos à notre Monument aux Morts, ni au passé, ni à l'avenir.

Nous sommes ici pour donner un souffle nouveau à notre mémoire collective, qui se souviendra et énoncera tout à l'heure le nom de chacun de nos disparus, morts pour la France.

Nous sommes ici pour mettre en lumière cette plaque commémorative devant laquelle nos enfants passent chaque jour d'école et que, par ailleurs, nous ignorons parfois.

Le devoir de mémoire, c'est aussi ramener devant ce qui est oublié ou laissé derrière.

Cet ouvrage de céramique est daté, par les spécialistes, de quelques années seulement après la première guerre mondiale.

C'est une plaque fabriquée en grand nombre et offerte aux communes de Seine et Oise par ce Département, en mémoire aux instituteurs et enfants morts pour la France. Elle doit faire aujourd'hui triplement battre nos cœurs :

Notre cœur bat pour ces enfants, si jeunes et partis dans les tranchées, si jeunes et laissés sans père ou orphelins.

Notre cœur bat aussi pour l'instruction républicaine, ciment de nos valeurs, qui s'institue dans l'école, d'où le mot « instituteur » dont nous pouvons regretter la disparition, car il ne s'agit pas seulement de professer, ici.

Notre cœur bat enfin pour les territoires qui surplombent nos communes et leur viennent en aide, départements, régions, qui aujourd'hui se réorganisent.

Ce geste symbolique du vieux Département de la Seine et Oise, nous rappelle ainsi la naissance du Département de

l'Essonne en 1964, il y a 50 ans, et nous interroge aussi sur sa capacité à accompagner la mutation de notre organisation administrative, dans les années qui viennent.

Nous serons vigilants et actifs afin que la commune et ses habitants saisissent une chance de développement et d'harmonie, et ne soient pas victimes d'un délaissement ou d'une relégation.

Aujourd'hui, ensemble, nous n'avons pas délaissé notre Histoire et ce qu'elle peut nous enseigner.

Aujourd'hui, ensemble, nous avons mis en lumière une partie oubliée de cette Histoire.

Conseil municipal du 24 novembre

• **Décision modificative n°2 - budget général**

Il s'agit de modifier en recettes et en dépenses les lignes budgétaires, pour adapter le budget aux réalités de l'action municipale. Pour exemple, le lieu d'implantation du city-stade a produit des dépenses supplémentaires par rapport au budget prévu (déboisement, terrassement), mais deux études prévues en 2014 (bâtiment école, urbanisme zone d'extension Les Molières Domaines) n'ont pas été menées.

• **Transfert de la compétence aménagement numérique**

> voir article page 18-19

• **Adhésion contrat groupe d'assurance statutaire du CIG - 2014-2018**

Les collectivités territoriales sont tenues d'assurer à leurs agents une protection sociale, en particulier en cas d'accident du travail, d'arrêts de maladie ou de maternité. Le Centre Interdépartemental de Gestion propose un contrat négocié et cette mutualisation est financièrement avantageuse.

• **Adoption des ratios d'avancement des grades du cadre d'emploi des rédacteurs (catégorie B), créations et suppressions de postes**

Ces 3 délibérations ont permis de réajuster le cadre d'emploi de trois intervenants à l'école, modifications qui nécessitent à chaque fois un passage par le CTP.

Voilà l'objet d'une cérémonie commémorative, sinon elle risque toujours de se limiter à une tradition susceptible de s'éteindre.

La mémoire comme la paix vont se chercher par le travail et par l'effort, aller au fond des choses et chercher le sens de notre action.

Méfions-nous de la paresse et de l'indifférence : ces ennemis sont rusés et souvent invisibles... »

• **Convention – procédure de rappel à l'ordre par le maire**

Cette convention, établie en lien avec les services du Procureur de la République et la Gendarmerie, donne la possibilité au maire de trouver, notamment dans le cadre de dégradations avec auteur identifié, une solution amiable et, par exemple, des travaux d'intérêt général. Sans cette convention, seule la loi s'applique, avec des délais importants avant d'aboutir à des réparations par les auteurs.

• **Rapport sur les services publics de l'eau potable et de l'assainissement : adopté**

• **Adoption de la charte de qualité des réseaux d'assainissement**

Signée par l'ensemble des communes concernées, cette charte est obligatoire dans certains cas pour obtenir la réalisation de travaux d'assainissement dans la commune.

• **Avis sur le projet de Schéma Régional de Coopération Intercommunale**

> voir article page 18-19

Par ailleurs, lors de cette séance, le Conseil municipal a pris acte du rapport d'activité 2013 de la Communauté de Communes du Pays de Limours.

Le département de l'Essonne et l'Agence Régionale de Santé Île de France ont organisé le 10 octobre 2014 les 3^{èmes} assises de la santé en partenariat avec la Conférence de territoire. Les débats se sont organisés autour des besoins des Essonnais en matière de santé, de prévention et d'éducation à la santé. Des professionnels, des usagers, des représentants d'associations et de syndicats ainsi que des élus locaux ont débattu autour de défis sociétaux majeurs tels que :

- la lutte contre les inégalités médicales et les déserts médicaux
- le combat contre une médecine à deux vitesses
- la permanence des soins
- la politique de prévention et d'éducation
- la rénovation du service public hospitalier
- l'amélioration de coordination des professionnels
- la démocratie sanitaire

Il n'est pas possible en quelques lignes de vous faire la synthèse de tous ces échanges riches, animés et constructifs.

Aussi, j'ai choisi de faire un focus sur un sondage BVA - Le Parisien réalisé du 11 au 17 septembre 2014 auprès de 610 habitants, maintes fois évoqué et commenté lors de ces débats (voir l'encadré ci-dessous).

Ces chiffres montrent l'ampleur des défis à mener car 69% des Essonnais pensent que notre système de santé se dégrade et 87% trouvent que se soigner coûte plus cher.

Cinq défis ont été identifiés et constituent la préoccupation majeure de nos politiques et de nos professionnels de santé :

Un défi épidémiologique

Un exemple : la prise en charge des maladies chroniques en constante augmentation liées au vieillissement de la population (diabète, maladies cardio-vasculaires, cancer).

Un défi technologique

Comment faire évoluer les modes de prises en charge, réorganiser le système de soins, étendre les points d'accueil en télémédecine ...

Un défi démographique

Faire disparaître les inégalités socio-spatiales : celles-ci sont flagrantes entre le nord plus urbain et le sud de notre département - mettre en place de vrais parcours de santé ou parcours coordonnés accessibles à tous, avec une vraie réflexion sur les transports et les véhicules territoriaux.

À pallier, enfin, la sous-densité médicale liée au départ à la retraite des médecins de la génération du baby-boom.

Un défi démocratique

Informé, rencontrer, prévenir et enfin rassurer. Il y a une vraie corrélation entre le profil social, culturel, le fait d'être un jeune, une femme, un étranger, une personne âgée ou malade et la détresse face à la santé. Faire participer la population aux choix qui sont faits soulignant ainsi le rôle du maire en tant que coordinateur.

Un défi économique

Maîtriser l'évolution des dépenses (améliorer l'offre de soins ambulatoires et l'hospitalisation à domicile par exemple), militer pour consolider la solidarité nationale qui finance notre système de santé.

Pour conclure sur une note plus personnelle, j'admets qu'il est difficile pour un non-averti de s'y retrouver dans les méandres du monde médico-social : lors de cette journée maintes références ont été faites à des programmes régionaux, interdépartementaux, nationaux, des plans stratégiques, des schémas opérationnels, des conférences de territoire, des commissions de

coordination... même la forme lexicale et certains sigles nécessitent d'avoir un glossaire à portée de mains, mais ce qui fait la force de ces rencontres et que je retiendrai essentiellement, c'est la passion, la pédagogie et l'engagement de tous les intervenants politiques ou professionnels de santé. Sans oublier bien sûr les témoignages des associations, des bénévoles et des aidants, sans qui le maillage humain de proximité serait une utopie. Ils nous montrent que nous devons tous rester vigilants pour que l'Homme reste au cœur de notre action, au cœur même de notre attention dans notre vie de tous les jours, en particulier auprès des personnes vulnérables.

N'hésitons pas à signaler à l'équipe municipale des situations de fragilité, restons des citoyens solidaires dans notre village où il fait bon vivre même du point de vue de la santé... enfin c'est juste mon avis.

Elisabeth LE BOULANGER

Conseillère municipale déléguée aux aînés



Extrait du sondage BVA – Le Parisien réalisé du 11 au 17 septembre 2014 auprès de 610 habitants.

Faible recours à un généraliste

Pour un problème de santé, un jour de semaine normal, seuls 51 % des Essonnais font appel en priorité à un médecin généraliste. 18 % se tournent vers les urgences hospitalières (ce qui n'est pas sans rapport avec leur engorgement), 9 % à un pharmacien, 9 % aux sapeurs-pompiers. 7 % n'hésitent pas, quant à eux, à déranger le Samu.

Ce constat d'un recours limité aux généralistes s'explique par des obstacles à la consultation. Près d'un tiers des personnes interrogées (proportion en augmentation par rapport à un sondage réalisé en 2012) aurait rencontré au moins une difficulté au cours des 12 derniers mois : pour obtenir un rendez-vous (22 %), pour trouver un généraliste à proximité (10 %) ou pour payer la consultation (5 %) ou pour trouver un moyen de transport (5 %).

Banalisation des dépassements d'honoraires

Le recours aux médecins pratiquant des dépassements d'honoraires devient assez courant : 55 % des Essonnais y ont eu recours au moins une fois, dont 33 % parfois ou souvent. Cela s'explique en grande partie par la difficulté de trouver un généraliste à proximité et disponible dans des délais raisonnables. Les lieux publics de santé (centres de santé, PMI...) ont été fréquentés au moins une fois par un Essonnais sur deux, avec une proportion plus forte parmi les catégories populaires et les familles avec enfants. Parmi les raisons de non-fréquentation de ces lieux, sont cités en tête la méconnaissance de leur existence puis le fait qu'ils sont associés à des publics en grande difficulté.

28 % ont renoncé un jour à se faire soigner

À la question de savoir si les personnes ont, à un moment ou à un autre renoncé à se faire soigner, 28 % répondent

par l'affirmative. Mais la proportion est supérieure à un tiers parmi les catégories populaires et les moins de 35 ans. À noter que ce nombre a grimpé de 8 points en deux ans. Cette hausse s'explique essentiellement par la difficulté de plus en plus grande à accéder rapidement à un médecin généraliste. La question du coût pour consulter un généraliste est citée par 12 % des sondés, mais cette proportion monte à 17 % parmi les ouvriers et employés.

Créer des services à domicile pour les personnes dépendantes

L'enquête de BVA s'intéresse également à la santé des personnes en perte d'autonomie pour laquelle les départements peuvent mener des actions. L'offre de santé est-elle satisfaisante ? Sur trois Essonnais qui se sont exprimés, deux répondent positivement et un par la négative.

À noter que les personnes ayant un proche dans cette

situation ont une opinion plus positive. Les mêmes proportions se retrouvent sur la question de la coordination des différents acteurs.

En termes d'améliorations possibles pour l'accès à la santé de ces populations, les sondés suggèrent d'abord de créer des services d'aide à domicile (28 %), des services de soins infirmiers à domicile (21 %) ou des logements adaptés (17 %). La création de lieux spécifiques pour personnes âgées ou handicapées n'est retenue que par 14 % des personnes.

L'action prioritaire qu'il faudrait conduire selon les Essonnais est la mise à disposition d'une personne pour accompagner les personnes dépendantes chez les professionnels de la santé. Ceux-ci devraient être mieux formés à la question du handicap pour une personne sur quatre.

Le docteur Hardy et le docteur Biron sont des médecins indépendants. Il y a bien dans notre commune deux cabinets médicaux distincts, cependant leur fonctionnement est basé sur la mise en commun de leurs moyens.

Nos médecins partagent les mêmes locaux mais aussi les mêmes dossiers et documents médicaux. Ils assurent le suivi des patients sur une base commune.



Comment se répartissent-ils les consultations ?

La question ne se pose pas en ces termes. Vous devez dans la mesure du possible, privilégier la prise de rendez-vous pour une consultation, auprès de votre médecin référent.

Si pour diverses raisons liées à une urgence ou l'indisponibilité de votre médecin, vous êtes reçus par sa consœur, elle précisera le mot « urgence » sur la feuille de soins, selon une terminologie imposée par la Sécurité Sociale. Aucune incidence alors sur vos remboursements maladie auprès de la Sécurité sociale et de votre mutuelle puisque la transmission se fera comme d'habitude avec votre Carte Vitale.

De l'importance, donc, de vérifier les

horaires de consultations de votre médecin référent et de préciser lors de la prise de rendez-vous, avec quel médecin vous souhaitez avoir rendez-vous.

> *Très prochainement, il sera possible de prendre rendez-vous par internet. Nous vous communiquerons la procédure mise en place par les médecins, lors d'une prochaine publication.*

Les docteurs Hardy et Biron souhaitent également vous préciser :

La situation provisoire de leur cabinet situé à l'étage de l'école maternelle, les astreint à davantage de déplacements à domicile, du fait de la pénibilité liée au franchissement des escaliers. Les visites à domicile sont uniquement réservées aux personnes à mobilité réduite ou avec une pathologie invalidante.

Leur nouveau cabinet sera situé dans l'espace Culturel & Associatif, qui lui-même sera accessible aux personnes à mobilité réduite. De ce fait, les déplacements des médecins à domicile retrouveront leur caractère exceptionnel.

Un numéro de téléphone temporaire vous a été communiqué : le 06 67 69 19 94.

Il sera prochainement supprimé, merci donc de **privilégier ce numéro :**

09 50 80 25 09 en attendant une seconde ligne qui a été demandée mais qui tarde à être installée.

Je remercie nos deux médecins pour leur disponibilité.

Élisabeth LE BOULANGER

Limours CCAS ^{150 ANS} A VOS CÔTÉS  croix-rouge française



Près de chez vous
**HALTE REPIT
ALZHEIMER**

Club Aloïs CCAS de Limours

Lieu d'accueil : La Lendemainne
rue des Fonds d'Armenon - Les Molières

Contacts
CCAS : 01 64 91 63 57 ou 55
ou portable si urgent : 06 83 63 25 13

Adresse courrier
Centre Communal d' Action Sociale
Place du Général de Gaulle.
91470 Limours

Accueil : Jeudi de 14h à 17h

Fermeture : lors des vacances scolaires.

Un premier rendez-vous avec le CCAS est indispensable avant d'envisager un accueil à la Halte-Répit. N'hésitez pas à les contacter : 01 64 91 63 55.

Le Centre Local d'Information et Coordination gérontologique

C'est un guichet de proximité assurant l'information des personnes de plus de 60 ans sur tout sujet qui pourrait les aider à améliorer leur quotidien.

Le CLIC accompagne également dans les situations complexes que les personnes retraitées ou leurs familles peuvent rencontrer.

L'équipe pluridisciplinaire peut vous recevoir dans ses bureaux de **Limours**, ou **se rendre à votre domicile**, si besoin, afin de mieux vous orienter dans l'accès aux droits, la vie au domicile, l'aménagement du logement, etc.

Le CLIC intervient sur 25 communes du Pays de Limours et du Dourdannais, répondant au Schéma Gérontologique du Conseil Général de l'Essonne.

Ainsi, il connaît les acteurs du secteur et il travaille en réseau avec d'autres professionnels, pouvant faciliter vos recherches et démarches.

Le CLIC organise également des actions collectives de prévention et d'information sur différentes communes.

Ce service est **gratuit** pour l'utilisateur, financé par le Département de l'Essonne et par les communes partenaires.



Contact : 01 64 91 71 48
cgh.limours91@orange.fr
2, rue de Marcoussis
91470 LIMOURS

• **2-11 DÉCEMBRE**

Semaine d'hommage à Jean Jaurès

EXPOSITION du 2 au 11 décembre Mairie
exposition Jean Jaurès

réalisée par la bibliothèque départementale

mardi 2 : 14h à 18h30 mercredi 3 : 14h à 17h
jeudi 4 : 14h à 18h30 vendredi 5 : 14h à 20h
samedi 6 : 10h à 18h dimanche 7 : 10h à 18h
lundi 8 : 14h à 18h30 mardi 9 : 14h à 18h30
mercredi 10 : 10h à 11h30 et 14h à 18h30
jeudi 11 : 14h à 18h

CONFÉRENCE mercredi 3 décembre à 18h30 Mairie
avec Serge Bianchi, historien émérite

THÉÂTRE samedi 6 décembre

Le Paradou

« **Jaurès, assassiné deux fois** »,
de & avec **Pierrette Dupoyet**

5 € par personne

(gratuit étudiants et sans emploi, sur justificatif)

spectacle conseillé à partir de 12 ans

Réservation obligatoire

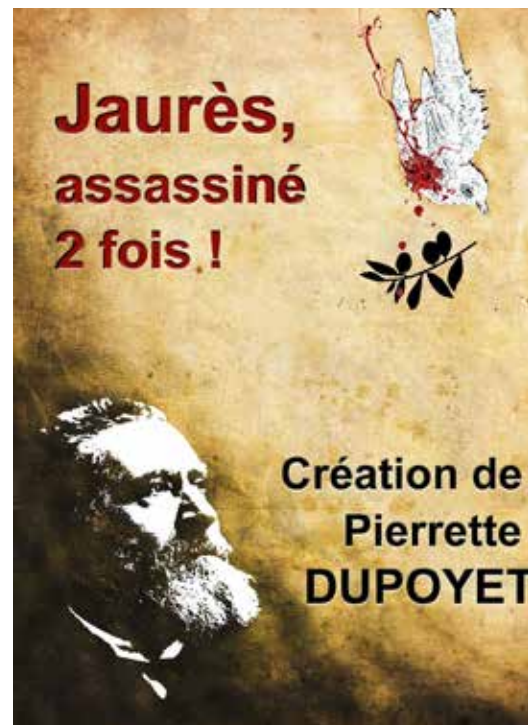
sur **lesmolieres.fr**

ou **en mairie** aux heures d'ouverture

Création Festival d'Avignon,

spectacle soutenu par la Ligue des droits de l'Homme.

➤ plus d'infos sur **lesmolieres.fr**



Mercredi 12 novembre 2014, M. Paul Malefoy et ses collègues sont venus dans notre classe présenter les maladies génétiques.

Avant les vacances, les CM2 avaient découvert le travail de Louis Pasteur au XIXème siècle sur les microbes, ces petits êtres qui ne se voient pas à l'œil nu.

Grâce à quelques petites vidéos très pédagogiques, les CM2 sont repartis à la découverte de l'infiniment petit.

Ils ont appris beaucoup de choses : il y a 60 000 milliards de cellules dans notre corps. Dans une cellule, il y a des chromosomes et dans les chromosomes, il y a l'ADN et dans l'ADN, il y a des gènes. On retrouve le mot gène dans le mot génétique.

On peut comparer l'ADN, au plan de fabrication de chaque être vivant. Parfois, il peut arriver que des petites erreurs se glissent au cours de la construction de l'être humain.

Cela engendre des maladies génétiques. Elles peuvent être paralysantes comme pour le petit Léo qui était présenté dans le reportage. Dans tous les cas, ces maladies sont difficiles à vivre au quotidien surtout pour les enfants.

En France, il y a trois millions de personnes qui ont une maladie génétique et il y existe six à huit mille maladies génétiques différentes.

Le téléthon, est comme le marathon, une épreuve qui dure longtemps. C'est également le nom d'une association, elle recueille des dons afin de faire des recherches sur ces maladies, elle aide les familles à s'équiper en fauteuils roulants.

Un fauteuil roulant électrique peut coûter jusqu'à 30 000€ soit le prix d'une très grosse voiture mais sa durée de vie est de 3 à 4 ans.

Les élèves de CM2 de la classe de Mme Païs



• **SAMEDI 6 DÉCEMBRE - À PARTIR DE 9H45**

Course des enfants pour le Téléthon (école)

Les élèves de l'école Anne Frank se mobilisent pour recueillir des dons.

Il s'agira pour chaque élève de trouver des parrains qui s'engagent à verser un euro pour chaque tour parcouru. (La boucle sera d'environ 100 mètres).

Une vente de café/thé et viennoiseries sur place sera faite au profit du téléthon.

Venez nombreux pour encourager les enfants et soutenir cette initiative.

• **VENDREDI 12 DÉCEMBRE - 20H45**

Concert de Gospel & chants de Noël
Église des Molières

entrée libre

Organisé par Les Amis de l'église Sainte Marie-Madeleine

• **DIMANCHE 14 DÉCEMBRE - 15H**

NOËL DES ENFANTS Salle du Paradou

*Organisé par le Comité des Fêtes,
de l'Animation & de la Culture*

• **LUNDI 22 DÉCEMBRE - 20H30**

Conseil municipal - Mairie



Créée il y a 30 ans, l'Union des Parents Indépendants (UPI) est un groupement libre de toute contrainte politique, religieuse, syndicale ou fédérative.

› Nous représentons les parents d'élèves de toutes les classes de la maternelle et de l'élémentaire au sein des conseils d'école.

› Nous agissons dans l'intérêt de tous les enfants et nous nous efforçons de répondre aux préoccupations des parents en intervenant auprès des enseignants, de la municipalité et de l'inspection académique.

› Nous restons vigilants en ce qui concerne la restauration, la garderie, l'étude, tant pour l'organisation du temps périscolaire que pour le temps scolaire.

› Nous vous tenons informés des actions que peuvent faire les parents d'élèves, ainsi que des informations qui nous sont communiquées par l'école, notamment lors des conseils d'écoles auxquels nous participons.

› Nous organisons depuis quelques années une bourse aux vélos et aux rollers pour permettre aux familles de s'équiper à moindre frais.

› Nous soutenons la caisse des écoles pour la mise en place d'actions permettant de récolter des fonds pour les activités et sorties scolaires en nous faisant relais de communication et en participant, avec les parents bénévoles, à la mise en place d'actions (ex. : couronnes de Noël).

› Nous participons activement à l'organisation de la fête de l'école avec l'équipe enseignante.

› Nous vous envoyons par mail les comptes-rendus détaillés de chaque réunion à laquelle assiste l'UPI (conseils d'école, réforme des rythmes scolaires, préparation de la fête de l'école...).

Élections du 10 octobre 2014

Maternelle : 42,61 % taux de participation, 3 sièges à pourvoir en conseil d'école

Nombre d'électeurs : 115 / nombre de votants : 49

44 votants par correspondance, 5 votes en direct. 38 votes exprimés, 11 bulletins nuls.

Élémentaire : 49,36 % taux de participation, 6 sièges à pourvoir en conseil d'école

Nombre d'électeurs : 233 / nombre de votants : 115

85 votants par correspondance, 30 votes en direct. 101 suffrages exprimés, 4 bulletins nuls.



**Boucherie
CHEVRY II**
Boucherie - Charcuterie

1, place du marché neuf
91190 Gif s/r Yvette
Tél. 01 60 12 23 36
www.boucherie-eglise-marcoussis.com



École Maternelle



École Élémentaire



Responsable Maternelle : Julie Devillaz - 06 63 04 58 35
Responsable Élémentaire : Françoise Bezain - 06 62 84 43 63
Contact UPI : upi.les.molieres@gmail.com



Dans un souci de clarté et d'efficacité territoriale, la loi du 27 janvier 2014 dite « loi de la modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles » (MAPTAM), a pour finalité la simplification du mille-feuille administratif.

En ce qui concerne l'Île-de-France, deux projets ont été proposés par le Préfet de Région :

- la création de la métropole du Grand Paris (Paris et la Petite Couronne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val de Marne),
- la réorganisation de l'intercommunalité en grande couronne (Essonne, Yvelines, Seine et Marne, Val d'Oise). Cette dernière va connaître une véritable refonte de sa carte intercommunale.

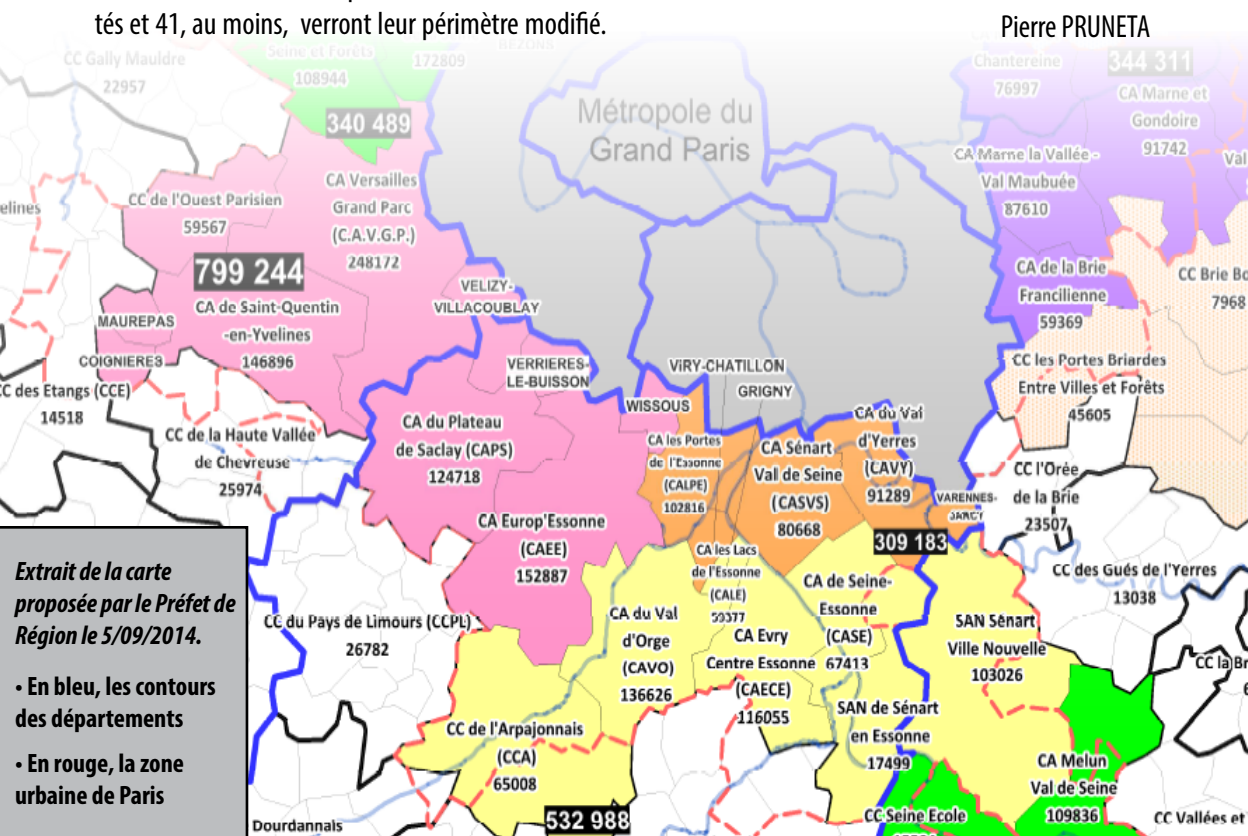
La loi MAPTAM préconise qu'au 1er janvier 2016, les intercommunalités situées dans l'aire urbaine de Paris, compteront au minimum 200 000 habitants. La Grande Couronne comporte 94 intercommunalités et 41, au moins, verront leur périmètre modifié.

La méthode du regroupement

Elle est liée à la géographie, aux grandes infrastructures, aux bassins de vie qui déterminent le déplacement des habitants, aux contrats de développement économique. Il s'agit de créer des ensembles cohérents et dynamiques face à la future métropole du Grand Paris, tout en veillant à un certain équilibre entre les intercommunalités, et en tenant compte de leur impact économique et démographique.

Les élus des territoires, notamment en Essonne, souhaitent des regroupements cohérents qui ne soient pas sur-dimensionnés. Les élus n'acceptent pas des regroupements de 800 000 ou 530 000 habitants (voir carte).

Ainsi, à la quasi-unanimité, les communes de la Communauté de Communes du Pays de Limours, à l'instar des Molières, ont donné un avis défavorable à la carte proposée par le Préfet.



« Stratégie et anticipation »

Au moment de l'élection municipale, nous étions la seule commune du secteur qui consacrait deux pages aux enjeux de l'intercommunalité. Notre propos était d'anticiper et définir une stratégie pour la commune.

En effet, la capacité de notre commune à fournir des services aux habitants (voirie, espaces verts, aménagement numérique, transports...) est liée, c'est le sens de l'histoire, aux capacités de l'intercommunalité dans laquelle nous pourrions coopérer.

Les moyens des intercommunalités proviennent avant tout de leur développement économique. Intégrer un regroupement de communes pauvres de ce point de vue, risque de nous asphyxier financièrement à terme. Pour autant, notre attachement indéfectible à notre cadre de vie doit nous conduire à développer en même temps une stratégie de préservation du village.

C'est ce que nous avons affirmé de façon transparente en mars dernier : à la fois être attentifs aux regroupements intercommunaux afin de produire à terme l'ensemble des services qu'attendent à juste titre les habitants, et en même temps développer les outils de préservation de notre cadre de vie, de nos espaces agricoles et boisés (déjà protégés par l'État et le Schéma Directeur de la Région Île de France, qui a

autorité sur les Plans Locaux d'Urbanisme). À ce sujet, nous n'avons absolument pas abandonné la réflexion au sujet de l'adhésion au Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, au contraire, l'évolution intercommunale nous y replonge, toujours dans le cadre de cette **stratégie double qui vise à préserver notre village tout en recherchant pour lui des moyens et de la qualité de service au bénéfice des habitants.**

L'étude de l'adhésion au PNR sera menée par une commission ouverte aux habitants, qui travaillera sur des critères objectifs et des analyses contradictoires.

Lors de la séance du 24 novembre de notre Conseil municipal, nous avons voté un avis défavorable sur le Schéma Régional de Coopération Intercommunale et la carte proposée par le Préfet de Région, qui prévoit des intercommunalités de taille démesurée et détachées des histoires et réalités locales.

Pour ce qui est de notre stratégie de territoire, rappelée ici, nous programmerons bientôt une réunion pour échanger à ce sujet. Nous sommes convaincus que **notre territoire est capable de préserver son cadre de vie tout en développant sa capacité à fournir aux habitants une qualité de service.**

Yvan LUBRANESKI

Zoom

L'aménagement numérique

C'est un sujet qui revient bien souvent dans nos conversations, parce qu'avoir un débit suffisant permet aux habitants d'accéder à des services via internet, qu'ils réclament à juste titre, et permet à l'entreprise individuelle et au télétravail de se développer.

Si nous en sommes conscients ici, notre intercommunalité avait pris du retard sur le sujet et la programmation à l'échelle départementale ne nous désignait pas comme un territoire prioritaire.

Enfin, la CCPL a voté le transfert de la compétence

en interrogeant les communes qui répondent une à une toutes favorablement.

Elle pourra rejoindre le Syndicat Mixte Ouvert qui va mettre en place l'aménagement numérique en Essonne, instance habilitée à faire appel aux entreprises de réseaux numériques.

D'ici moins de deux ans et dans le cadre de cet aménagement, il est planifié une montée en débit (M.E.D.) des sous-répartiteurs du secteur.

Et la fibre ? C'est comme la M.E.D., le calendrier s'accélérera en fonction de notre capacité à prouver l'attractivité de notre territoire. Ce sujet n'est donc pas vraiment déconnecté de l'autre...

Informaticien de formation et Lillois de souche, rien ne le prédestinait à ouvrir un commerce aux Molières...

Et pourtant, à la suite d'un changement de vocation et d'un rapprochement familial, il découvre notre village en 2012.

À l'époque, le cœur du village était moins animé certes, il ne manqua pas de remarquer le rideau de fer baissé de l'ancienne boucherie, fermée depuis plusieurs mois et trouva cela vraiment dommage.

Une idée avait commencé à germer et à faire son chemin... Il décide de se lancer et d'ouvrir une épicerie pas comme les autres : Entre la Poire et le Fromage.

Ses objectifs ? Proposer des produits frais, soit bios, locaux et/ou artisanaux privilégiant la qualité et redonner vie au village grâce à ce nouveau commerce de proximité, favorisant les contacts entre les habitants du village.

Ce 5 décembre 2014, l'épicerie fêtera sa première année d'ouverture, et pour Thibault c'est un pari réussi grâce aux Moliérois, qui lui ont réservé un accueil chaleureux !

Très à l'écoute de sa clientèle, il s'adapte à la demande et en un an, a déjà fait évoluer sa gamme de produits,



notamment sa sélection de charcuteries et plats préparés qui s'est élargie ces derniers mois.

Il y a également du nouveau pour préparer les fêtes, vous pouvez d'ores et déjà choisir parmi sa liste de volailles « festives » : chapon, dinde, oie, canard, pintade ou poularde et placer votre commande **avant le 15 décembre** (détails en magasin ou sur le site internet). Alors si vous n'avez pas encore fait l'expérience de cette épicerie atypique, n'hésitez-plus, venez faire connaissance avec Thibault et découvrir ses produits pour le plus grand plaisir de vos papilles !



Entre la Poire et le Fromage

11 Grande Rue - Les Molières

Ouvert du Mardi au Dimanche matin 9h-13h, 15h30-19h30

09 81 78 13 99

www.entre-poire-et-fromage.fr

contact@entre-poire-et-fromage.fr



Le restaurant Le Chat Botté a été labellisé **Papilles d'Or** pour la 2^{ème} année.

Ils seront donc dans les pages gourmandes de ce guide 2015 des bonnes adresses essonniennes sélectionnées par un jury de professionnels.

La récompense du soin apporté au goût de leurs plats traditionnels, de leurs crêpes et de leurs gaufres, imaginatives et très appréciées, leur a été publiquement remise le 13 octobre à la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne.

Nous ne pouvons qu'être fiers pour notre village de cette récompense bien méritée.

Cathy et Laurent Legrand vous informent par ailleurs que, pour tout événement (anniversaire, repas d'affaires), ils vous proposent au Chat Botté un menu adapté à votre goût et votre budget, et la possibilité de privatiser une salle du restaurant.



Réfection de la rue des Lilas



Signalisation Ferme d'Armenon

Espaces verts cimetière, Janvrerie,
rue de Cernay, etc



Travaux école, aménagements
«jardin extraordinaire»



Rénovation des vestiaires du stade

Tout le monde s'y est mis ! la société de Philippe **Percevaux** qui a accepté de faire les travaux au montant de l'enveloppe disponible et d'accepter les délais de paiement. Travaux réalisés sous la direction de **Matthias Robert**, avec **David Desenclos**, carreleur, et **José Campos**, peintre, par ailleurs **membres du club de foot des Molières !** Participation pour les fournitures de matériaux à prix exceptionnel :

Sté Petruzzella (carrelage), Sté Peintures de Paris, Sté Foussier (Serrurerie).

Mais aussi, Philippe Lopes (Électricité), **membre dirigeant du club** ayant fait les travaux d'électricité dans la buvette, compris la fourniture et pose de l'antenne hertzienne gracieusement; sté ABM, **Romain Queudreux** (Menuisier), sponsor du club, ayant fourni et posé gracieusement les cimaises en bois, et l'agencement de la buvette.

Travaux supplémentaires réalisés gracieusement : Ravalement extérieur, fourniture et pose de faïence murale dans les wc, fourniture et pose de carrelage de sol dans la buvette.

Matthias remet les nouvelles clés au Maire

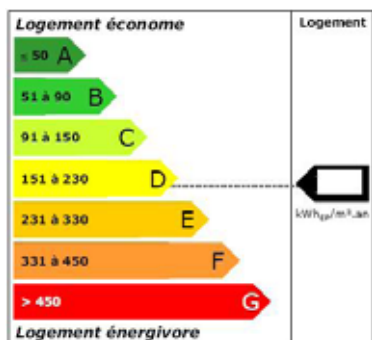


Depuis 2013, le Conseil général de l'Essonne a une démarche proactive pour la mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique, en partenariat avec la Fédération française du Bâtiment 91. La volonté est de répondre à un triple enjeu pour notre territoire :

- Réduire les consommations d'énergie en s'engageant dans la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique
- Soutenir la création d'emplois via les éco-filières, enjeu majeur de notre économie
- Assurer la réduction des charges qui pèsent sur les ménages

L'Assemblée nationale a adopté le 14 octobre 2014 le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte. Un des volets de cette loi a pour objectif d'aider à la rénovation énergétique de 500 000 logements par an jusqu'à 2017, et ainsi de créer 75 000 emplois dans les secteurs concernés.

L'état du bâti essonnien est le suivant, sur les 465 000 résidences principales qui le composent, 53 % des logements sont en classe E, F ou G (> 230 kWEP/m²/an, énergie primaire). Et dans cette part, 75% sont des maisons individuelles. Ces chiffres se déclinent de façon similaire sur les quelques 700 foyers qui composent Les Molières.



C'est sur ces bases que le Département propose une plateforme pour multiplier les chantiers de rénovation des



logements du territoire par la mise en place du service public « Rénover malin ». Il est opérationnel au moyen du site renover-malin.fr depuis début novembre 2014.

Le service mis en place vise à accompagner les ménages essonnien dans les projets de rénovation énergétique de leur logement en leur simplifiant les démarches et en les mettant en relation avec les interlocuteurs de confiance et de qualité : entreprises essonniennes RGE (Reconnues Garantées de l'Environnement) et organismes de conseils gratuits et indépendants.

Le site Rénover malin offre une multitude de services et d'outils simples, pratiques et utiles pour faciliter aux particuliers, le « passage à l'acte » des travaux.

- 1-Réaliser en premier lieu des diagnostics, des chèques « éco-énergie » vont être mis en place en 2015, pour subventionner ces travaux à hauteur de 1M€
- 2-Conseiller des solutions techniques en vue de réaliser des travaux performants, au moyen des 8 PRIS de l'Essonne, Point Rénovation Information Service, et accompagner par 15 « coachs rénov' »
- 3-Prévoir l'impact du coût des travaux de rénovation à réaliser et sur la classification de la consommation énergétique du logement.

La démarche essonnienne Rénover malin est inédite, elle est lauréate en 2014 du premier Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'ADEME et le Conseil régional Île-de-France et a été inaugurée le 9 octobre dernier à la Maison départementale de l'Habitat d'Évry.

Alexandre VABRE
Conseiller municipal,
délégué au logement et au développement durable

**Assainissement
Aménagement Urbain**

22, rue d'Orléans 91120 Mouchy - Tél : 01 61 81 10 44 - Fax : 01 61 80 71 31 - mail : tp@tpessonne.fr

D.V. PORTAILS
Vente - Installation - Maintenance
Particuliers - PME

M. David Vicente

Automatismes
Portails - Portes de garage
Fenêtres - Stores - Volets - Portes
Visiophonie - Garde-corps - Clôtures

Société D.V. PORTAILS
32 rue de Cernay - 91470 Les Molières
e-mail : dypoortails@voila.fr

06 64 52 48 28

electronic eye
VISITES VITUELLES A 360°
SITES INTERNET

N°Indigo 0 820 20 33 17

contact@electronic-eye.com
www.electronic-eye.com
www.consulting.electronic-eye.com

M.A. PEINTURE

RAVALEMENT - REVETEMENT SOLS, MURS
NETTOYAGE HAUTE PRESSION

8, RUE DE LA GRANDE FERME - 91470 LES MOLIÈRES
TEL. 01.60.12.31.73

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY

Ensemble, réalisons vos projets

Aménagements urbains. Équipements collectifs, Travaux routiers & particuliers, Équipements industriels & logistiques

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY 35, rue de la Ferté-Alais 91840 Soisy-sur-Ecole
www.tpsoisy.fr - Tél. : 01 64 98 03 83 - Fax : 01 64 98 44 10 - Email : tpsoisy@wanadoo.fr

HUGO L.B.S.
LOCATION BENNES
GRAVATS FERRAILLES ENCOMBRANTS
LOCATION PELLE
AVEC CHAUFFEUR
Assainissement
Terrassement
DEVIS GRATUIT
M. HUGO

Tél./Fax 01 60 12 80 19
Port : 06 75 37 34 57
Email : hugo-philippe@orange.fr

SAS CUSTODIO
Maçonnerie Générale - Tous corps d'Etats - Ravalement Projété

Maçonnerie Générale
Tous corps d'Etats
Ravalement Projété

6, rue de Boullay
91470 Les Molières
www.sascustodio.com

Tél./Fax: 01 60 12 57 46
Port : 06 84 44 77 69
Port : 06 86 66 16 69

**L'ENTRETIEN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
DE VOTRE PROPRIÉTÉ**

- Elagages
- Revêtements murs et sols
- Electricité
- Plomberie
- Couverture-Démoussage
- Serrurerie
- Peinture

Tous travaux dépannage 24/24 h
S.A.R.L. "A VOTRE SERVICE"
19, Chemin de Cernay 91470 LES MOLIÈRES Tél : 01.60.12.43.31
Voit : 06.85.05.23.31 Email : entretien@avotre-service.fr
N° Siret 409 541 719 00017

VEIGA RENOV

Maçonnerie générale
Salle de bain clés en main

06 07 96 38 14
01 60 12 61 46

jose.veiga.manuel@orange.fr
91470 Les Molières

Sylvie Tréhin et Élisabeth Roux ont amorcé un partenariat prometteur entre la municipalité et le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Ainsi, vous avez pu vous inscrire pour un spectacle du **Cirque Plume** et bénéficier d'un tarif préférentiel. D'autres actions culturelles sont à l'étude dans le cadre de ce partenariat.

→ en janvier, un atelier intitulé « **Bruitages et voix off** » sera proposé au **Paradou**, avec un intervenant de la **Compagnie de la Cordonnerie**. Informations et réservation à partir de fin décembre.

Le théâtre souhaite vous présenter dans ces pages la **Compagnie de la Cordonnerie**, qui réalise depuis 1996 des ciné-spectacles à partir de la réécriture d'œuvres classiques. Les films sont muets et les artistes créent la bande sonore qui accompagne l'action du film pendant la projection.

Les voix, la narration, les bruitages et la musique sont entièrement interprétés en direct sur scène.



La Compagnie de la Cordonnerie se produira en décembre au Théâtre :

- « **LA BARBE BLEUE** », mardi 16 décembre à 20h30, samedi 20 décembre à 15h,
- « **ALI BABA ET LES 40 VOLEURS** », mercredi 17 décembre à 15h, samedi 20 décembre à 18h,
- « **L'ÉTERNELLE FIANCÉE DU DOCTEUR FRANKENSTEIN** », jeudi 18 décembre à 19h30, samedi 20 décembre à 20h30,
- « **(SUPER) HAMLET** », vendredi 19 décembre à 20h30, dimanche 21 décembre à 16h,
- « **HANSEL & GRETEL** », dimanche 21 décembre à 18h30, lundi 22 décembre à 15h et 20h30.

réservations au Théâtre : 01 30 96 99 00



NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE 17 POMPIERS 18

SAMU 15

MÉDECINS LE WEEK-END :

MAISON MÉDICALE DE GARDE D'ORSAY
5 boulevard Dubreuil- Orsay
(à proximité de la gare RER d'Orsay)

Pour consulter il faut appeler le 15.

La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les jours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

INFIRMIÈRE :

MADAME CHRISTINE PERRIN

22, rue de l'Étang 91470 Les Molières
él : 01 60 12 20 74

PHARMACIE :

11, place de la mairie

91470 Les Molières

Tél : 01 60 12 28 60

Ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

K-deau Fleurs
Toutes compositions florales
Transmissions florales
4, espace Trois Quartiers
Centre C^o SUPER U
91400 GOMETZ LA VILLE
Tél. 01 60 19 10 40 / 06 16 43 60 40

CAVOK COMMUNICATION
EXPLICIT MEDIA - A CAVOK PRODUCTION™
production d'images spécialisée dans la communication et l'événementiel.
Contact : Laurier PERRIN • 33 6 37 08 97 98
Mail : laurier@cavok-production.com

Pédicure - podologue

LEGRAS Josselin
14, place de la mairie
91470 Les Molières
01 60 12 98 91

Diplômé d'état
Semelles orthopédiques
Soins au cabinet et à domicile
Consultation sur rendez-vous

Ariane SIMONNET
Masseur-kinésithérapeute D.E

16 ter, rue de Boullay les trous
91470 Les Molières
Port : 06 85 84 58 61
Tél : 01 69 30 04 81
ariane.simonnet@club-internet.fr

kinésiologue
Julie FRANCOU

Sur RDV
Tel: 06 87 26 08 42
91470 Les Molières (proche 78)

La qualité d'exécution de tous vos documents est un enjeu capital pour l'image de votre entreprise

100 autres

**INFOGRAPHISTE
MAQUETTISTE - EXÉ
EXPÉRIMENTÉE**

- Rapport annuel
- Brochure
- Dépliant
- Flyer
- Publicité
- Annonce presse
- Catalogue
- Présentation
- Powerpoint
- Relecture

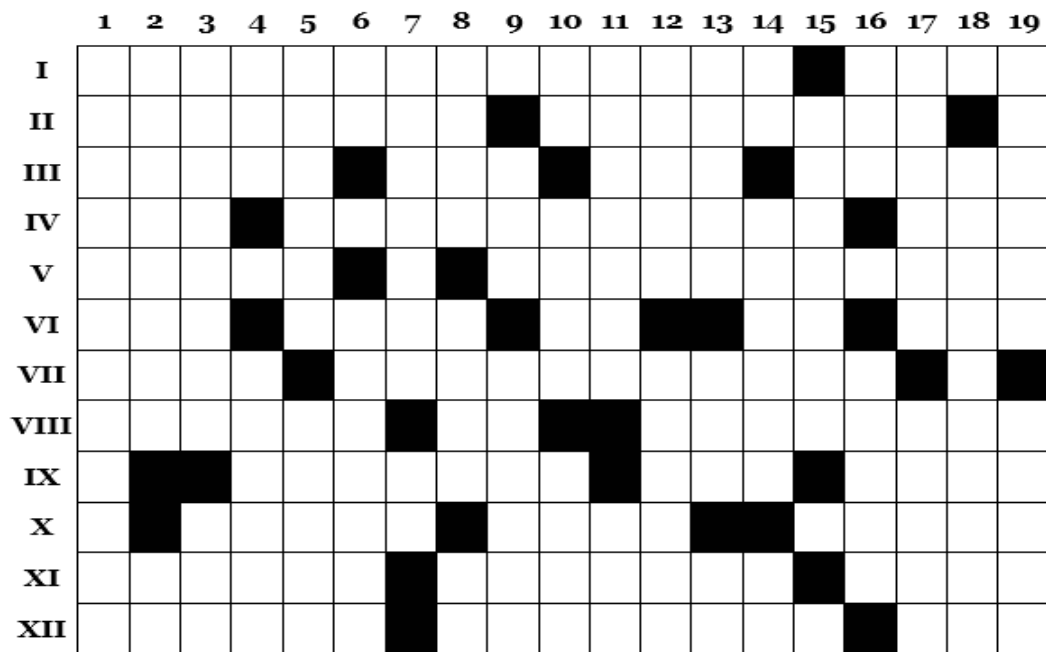
Julie Devillaz • 06 83 04 58 35 • julie.devillaz@gmail.com

HORIZONTALEMENT :

- I. Agent communal (Adrien, Claude, Michel, Gérard au fil des années aux Molières) – de droite à gauche : coins douillets
II. Renvoi – Pilée
III. Vallée profonde mais à contre courant – Prix net – Sigle qui fait beaucoup parler aux Molières – Fêtes
IV. Un petit peu de punch – Culture de l'olivier – Dans le sexe
V. Coup de main – Bosse
VI. De St Remy à Paris entre autres – Contrôle – Multiplicateur – Dans la main – Précision d'adresse
VII. Vieilles peaux – Celle de la médiathèque n'est pas terminée
VIII. Support d'aviron – Règle – Presque universelle
IX. Cirque réputé – Sur la tête ou dans la plaine – Avance
X. Machine à remonter l'eau – Bled – Acquiesça
XI. A l'envers : couleur – Qui répond – Mal dite
XII. Volumes à brûler – Dans le 92 – A l'envers : base de lancement

VERTICALEMENT :

1. Maisons des collègues du I horizontal
2. Aime prendre l'air – Phonétiquement : prise de lait
3. Yvette, Orge, Remarde... – Sur la rose des vents
4. Défense anti aérienne – Pour le jardinier ou l'agriculteur
5. Comme l'esprit des anti-mariage pour tous – Eclaircie au jardin
6. Adverbe de lieu – Savants
7. Femme accueillante – Brille sur le Nil
8. Opposé au «pro» – La sœur de maman – Note de tambour
9. Compte à la poste – Œufs non comestibles
10. Saint – Déclaration papale inachevée – Ville d'Algérie
11. Fonctions insuffisamment offertes – Lettres chères à Arlette Laguiller
12. Ce que fait la cloche – Rassemble
13. Fermer en partant du bas – Sommet – Fin d'infinif
14. Conjonction – Station balnéaire d'Italie – Métal symbolisé
15. De bas en haut : cèdent
16. Trois sur quatre – Fringue
17. Convenable – Sec
18. Délicieuse
19. Ex président d'Egypte – Du verbe être



Solutions du n°107

Horizontalement :

- 1 Obscurantisme – SIASO
2 Roulotte – Eecrofner
3 Lucifer – Arts – Esreva
4 Et – Peureuses – Rig
5 Aussi – Sot – Enormité
6 NRF – Or – Sinistrose

- 7 Aérosol – Fir- Ebut
8 Is – Simili – EE – RAF
9 Evasé – Casser – Boue
10 Este – Estimées – Court
11 Sl – Russie – Ems – Ratée
12 Rite – Eclotions – ESE

Verticalement :

- 1 Orléanaises

- 2 Boutures – Sir
3 Suc – SFR – Et
4 Clics – Ouvert
5 UOF – los – UE
6 RTEP – Rosses
7 Atres – Liesse
8 Ne – Uos – Tic
9 Artificiel
10 Ré – Nilam

- 11 Setu – Irisées
12 Messes – Semi
13 EC – Ente – Esso
14 Résorber
15 S.O.S – Roue – CRS
16 I.F.R – M.S.T – Boa
17 Anergie – Route
18 Sévit – Jaurès
19 Orages – Fêtée



3ème biennale Exposition vente

au profit de
Solidarités Nouvelles pour le Logement
Vallée de Chevreuse

13 et 14
décembre 2014
10h - 18h



peintures
photographies
sculptures
gravures

Espace Fernand Léger Chevreuse
chemin des regains
parking collège Coubertin
renseignements 01 30 52 26 83



concert

entrée libre

**GOSPEL et
NOËL avec**

**TRIBUTE
to the ROOTS**

**vendredi 12 dec
20h45**

à l'église Sainte Marie-Madeleine des Molières